

Engagement Handicap

A la CrossKnowledge Academy, nous traitons le sujet du handicap avec le plus grand sérieux.

Le centre de formation et la plateforme de formation en ligne de la CrossKnowledge Academy sont tenus de :

- Accueillir les personnes handicapées en formation sans discrimination
- Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, pour accéder à la formation et pour leur permettre de valider leur parcours.

Comment ?

- Par le développement de l'accessibilité pédagogique des formations : en pensant et en organisant l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir.
Référence : [Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.](#)
- En développant la capacité de ses équipes (pédagogiques et autres) à organiser la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire.
Pour en savoir plus : [Articles D5211-1 à D5211-6 et suivants du Code du travail](#)
- En s'assurant de l'accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation (administration / lieux de formation) sous peine de sanctions. Obligation qui s'impose à tout établissement recevant du public (ERP)
Pour en savoir plus : [Accessibilité des ERP](#)

Pour plus d'informations à ce sujet,
Veuillez contacter le référent handicap de la CrossKnowledge Academy :
Nom du référent : Charles Le Guen, mail : Charles.LeGuen@crossknowledge.com